

Le Président National à l'honneur

Pour obtenir le droit à la reconnaissance promise aux enfants victimes de guerre, les pupilles de la nation et orphelins concernés doivent rester unis et combatifs derrière leur Président national, André LECOQ, qui a adressé dernièrement un courrier au Président de la République, Emmanuel MACRON afin, qu'avec son gouvernement, il examine une nouvelle fois la situation des Pupilles de la Nation. Il faut savoir que c'est Georges CLEMENCEAU qui est le créateur de la LOI du 27 juillet 1917 instaurant les pupilles de la nation.

C'est pourquoi il est impératif de soutenir dans son action le Président National afin d'obtenir ce droit à réparation. A ce jour, rien n'est fait, les pupilles restent pour la France qui les a adoptés par un jugement officiel, les OUBLIES DE L'HISTOIRE.

L'association Nationale des titulaires du "titre de reconnaissance de la Nation" a souhaité mettre à l'honneur ce Président dévoué, en lui décernant la médaille civisme et dévouement avec palme d'or, lors de l'assemblée statutaire le 23 septembre 2018 à RANES dans l'ORNE. Nous lui adressons toutes nos félicitations

